



Jours: 11  
Prix: 1010 USD  
Vol international non inclus  
Confort: ★★★★★  
Difficulté: ★★★☆☆  
📌 Trekking

## Jour 1-2.



Delhi 📍

### Jour 1

- Arrivée à l'aéroport international de Delhi. Après un accueil traditionnel 'Swagat', nous sommes transférés à notre hôtel pour le check-in.

*Reste de la journée libre.*

### Jour 2

- Après le petit-déjeuner, nous visitons la ville fortifiée du *Vieux Delhi*, avec ses rues bondées, bourdonnantes d'activités et encore sous l'influence de la civilisation moghol qui régnait autrefois sur les remparts du majestueux Fort Rouge . Nous visitons Jama Masjid Delhi - la plus grande mosquée du 17e siècle en Inde -, Chandni Chowk - le marché indien typique toujours plein d'activité -, et Rajghat - le mémorial du Mahatma Gandhi (aussi appelé le «Père de la Nation»). Nous visitons notamment le New Delhi, et passons par le Palais Présidentiel, les Bâtiments Administratifs et jusqu'à l'impressionnante Porte de l'Inde.
- Nuit dans le train.

☕ Petit déjeuner	Hotel L'Affaire
🏠 Hébergement	1 Hotel L'Affaire 2 Train de nuit

## Jour 3.



Pathankot 📍  
🚗 90km - ⌚ 3h  
McLeod Ganj 📍

### Pathankot - McLeod Ganj

- Nous arrivons à Pathankot tôt le matin où nous rencontrons notre chauffeur à la gare. Puis nous nous rendons aux contreforts de l'Himalaya vers Dharamsala et la colonie bouddhiste tibétaine de McLeod Ganj. À destination, transfert à McLeod Ganj et installation à notre hôtel.

☕ Petit déjeuner	Restaurant
🍴 Déjeuner	Restaurant
🍷 Dîner	The Pride Surya Mountain Resorts
🏠 Hébergement	The Pride Surya Mountain Resorts

## Jour 4.



Mcleod Ganj 📍  
13km - ⌚ 4h  
Kareri Village 📍

### Mcleod Ganj - Kareri Village

☕ Petit déjeuner	The Pride Surya Mountain Resorts
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

## Jour 5.



Kareri Village 📍  
8km - ⌚ 4h  
Barlai Village (2475m) 📍

### Kareri Village - Barlai Village (2475m)

- Après le petit-déjeuner, nous continuons notre trek depuis Kareri vers le village de Barlai (2475m). Nous progressons à travers des champs du village et les forêts de rhododendrons. Ces forêts sont le refuge de faisans, d'ours et de léopards (ces derniers vivent dans les coins reculés de la forêt et ne sont donc pas visibles). Vers midi, nous nous arrêtons pour le déjeuner avant de reprendre notre trek qui nous mène au campement du soir au village de Barlai.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

## Jour 6.



Barlai Village (2475m) 📍  
10km - ⌚ 5h  
Dharamkot 📍

### Barlai Village (2475m) - Dharamkot

- Aujourd'hui, ce sera une journée légèrement plus longue, mais très riche en émotion. Nous traversons une réserve forestière surplombant la belle vallée de Kangra. Notre destination du jour est le village de **Dharamkot** à environ 2.000m d'altitude. Ce village est habité par les Gaddis et son emplacement offre des vues plus sensationnelles du Dhauladhar. Dharamkot aurait servi de maison de retraite à l'artiste anglais Alfred Hallett, dont les peintures sont encore exposées à Dharamsala. Nous installons notre camp en dehors du village.

☕ Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍷 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

## Jour 7.



Dharamkot   
7km -  3h  
Triund 

## Dharamkot - Triund

- Après le petit-déjeuner, nous continuons notre ascension vers **Triund, le point le plus élevé de notre trek (2.850m)**. Le chemin depuis Dharamkot nous prend environ 3 heures à travers les forêts de deodars et de rhododendrons jusqu'à atteindre une crête où nous avons de superbes vues sur les montagnes enneigées de Dhauladhar. Le panorama s'étend à travers la **vallée de Kangra** et jusqu'à **McLeod Ganj**. Nous campons sur la crête.

 Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
 Déjeuner	Préparé par l'équipe
 Dîner	Préparé par l'équipe
 Hébergement	Camping

## Jour 8.



Triund   
10km -  4h  
McLeod Ganj   
 60km -  2h  
Andretta 

## Triund - McLeod Ganj

- Ce matin, nous retournons à McLeod Ganj à environ 10 km. Cela nous prend environ 3 à 4 heures et conclut la randonnée.

## McLeod Ganj - Andretta

- Après le déjeuner nous partons pour Andretta. Ce petit village Kangra au climat parfait et aux vues exceptionnelles de l'Himalaya. Cet environnement calme et méditatif, offre notamment inspiration de part ces montagnes enneigées environnantes et les vastes plaines qui se trouvent au-delà. Le village, réputé pour son enclave artistique, nous y visitons alors un atelier de poterie.

Nous passons la nuit dans une maison privée restaurée.

 Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
 Déjeuner	Restaurant
 Dîner	The Mirage
 Hébergement	The Mirage

## Jour 9.



Andretta   
 90km -  3h  
Pragpur 

## Andretta - Pragpur

 Petit déjeuner	The Mirage
 Déjeuner	Restaurant
 Dîner	Judges Court
 Hébergement	Judges Court

## Jour 10.



## Pragpur - Pathankot

- Après le petit-déjeuner, le matin, vous pourrez vous détendre à l'hôtel ou explorer la région. La ville de Pragpur est très intéressante et reste largement inchangée depuis un siècle, avec des **rues pavées**, un **réservoir ornemental** et ses maisons construites en pierre avec de très belles toitures en ardoise.
- Dans l'après-midi, nous effectuons une promenade scénique à travers les contreforts Himalayens en direction de Pathankot où nous embarquons pour le train pour un voyage de nuit à Delhi.

Pragpur 📍  
 🚗 130km - ⌚ 3h  
 Pathankot 📍  
 🚗 490km - ⌚ 9h  
 Delhi 📍  
 Pathankot 📍

☺ Petit déjeuner	Judges Court
🍷 Déjeuner	Restaurant
🍴 Dîner	Restaurant
🏠 Hébergement	Train de nuit

## Jour 11.

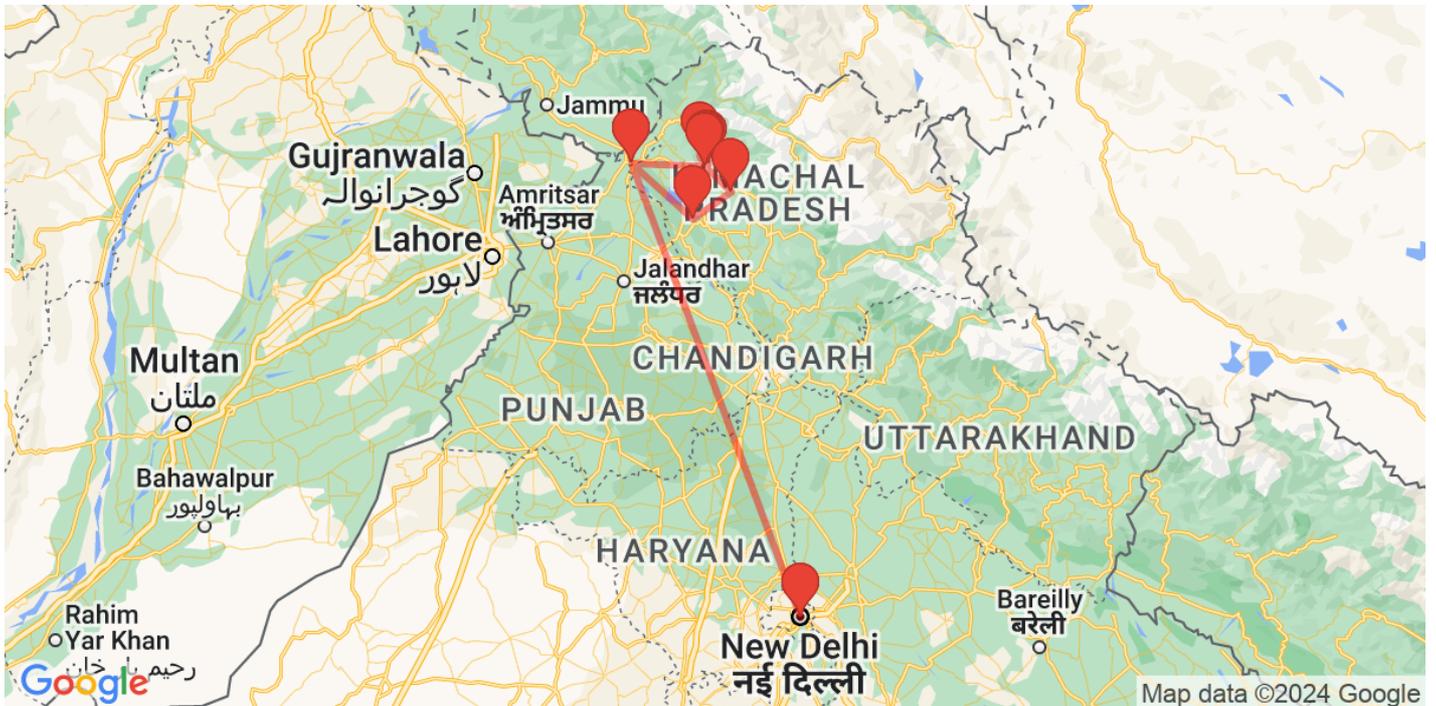


- Arrivée tôt le matin et transfert à l'hôtel pour l'enregistrement.
- Départ de l'hôtel et transfert à l'**aéroport international** ou n'importe quel point de complaisance à Delhi pour la poursuite de votre voyage vers les pays respectifs.

Delhi 📍

☺ Petit déjeuner	Restaurant
🏠 Hébergement	Ashok Country Resort

## Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

---

<b>2-2</b>	<b>3-4</b>	<b>5-6</b>	<b>7-9</b>	<b>10-12</b>
1940 USD	1670 USD	1295 USD	1095 USD	1010 USD

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Assurance

### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### **Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.